

## L'association de fait

### Qu'est-ce qu'une association de fait ?

Une association de fait est une association qui fonctionne selon ses propres règles ainsi que selon les principes du droit civil.

### Quelles sont les formalités de création ?

Aucune règle n'est imposée de l'extérieur. Ce sont les membres qui établissent certains principes qui peuvent être mis par écrit (statuts ou règlements internes) ou qui peuvent être adoptés d'un commun accord oralement.

Si des statuts ont été rédigés, il est utile de les déposer à la commune dans le but de se faire connaître. Les associations issues de l'immigration pourront également les déposer au Consulat ou à l'Ambassade du pays d'origine. Les communes octroient parfois des subsides aux associations qui ont déposé leurs statuts et qui fonctionnent depuis plusieurs années.

Une association de fait peut s'inspirer, dans son fonctionnement, du modèle d'une association sans but lucratif.

### Avantages de l'association de fait

- ◆ Aucune formalité n'est requise. Toutefois, il est toujours recommandé de tenir les comptes à jour et de garder les documents justificatifs en archives.
- ◆ Le mode de fonctionnement dépend des règles que l'association s'est donnée, ce qui permet une certaine rapidité et une liberté de décision et d'action relativement grande.

### Inconvénients de l'association de fait

- ◆ L'association de fait n'a pas de personnalité juridique active. Elle ne peut pas citer en justice une autre personne, une association ou une organisation en tant qu'association. Les membres ne peuvent agir en justice qu'en leur propre nom. Chaque associé peut être responsable personnellement et entièrement. Une certaine personnalité juridique passive leur est reconnue par la Jurisprudence afin d'éviter des abus.
- ◆ Difficultés à obtenir des subsides, des aides...
- ◆ Parfois des difficultés, voire une impossibilité, à ouvrir un compte courant, à passer un contrat au nom de l'association...